

Avis de constitution

SOCIETE « HOTEL ABOBO FESTIVAL SARL » en abrégé « HAF »

Siège ABIDJAN ABOBOTE VILLAGE, NON LOIN DE  
HOTEL GRAND MAXIME, lot 22, ilot 3, Lot 22, Ilot 3

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/04/2025 , et enregistrés au CEPICI le 09/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HOTEL ABOBO FESTIVAL SARL »

en abrégé « HAF »

Objet : - LOCATION DE CHAMBRE ;  
-Et pour la réalisation de l'objet social :  
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.  
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.  
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.  
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée  
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ABOBOTE VILLAGE, NON LOIN DE HOTEL GRAND MAXIME, lot 22, ilot 3, Lot 22, Ilot 3

Dirigeant(s) M DEBEY GUILLAUME AHOUANAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-04658 du 23/04/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°25509/GTCA/RC/2025 du 23/04/2025

